



Les Amis de Riquet

Compte rendu de la réunion en la Mairie de Bonrepos du 19 novembre 2005

Etaient présents : Jean-Paul Maronèse, Isabelle Amen, Marie Chantal Granadel, André Altinier, Jean Desobeau, Sylvie Boulay, Jean Coucouroux, Patrick Dallaporta,
Absent excusé : Thérèse CRACCO

L'objet de cette réunion, organisée sur l'initiative de M le Maire, a pour but de présenter la Commission Municipale chargée de suivre le dossier « réhabilitation du domaine de Riquet » et de définir les relations de travail entre cette commission et les associations « [Patrimoine et Paysages en Piémont Pyrénéen](#) (P4) » d'une part et « Les Amis de Riquet » d'autre part.

1. Commission Municipale

Elle comprend les élus suivants : Isabelle Amen, Marie Chantal Granadel, Thérèse Cracco, André Altinier.

« Les Amis de Riquet » confirment que cette commission est membre de droit du Conseil d'Administration de leur association. Les statuts (qui prévoyaient qu'un Conseiller Municipal, correspondant de l'association, siègerait au Bureau) seront modifiés en ce sens et soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale extraordinaire.

2. l'Association P4

M Jean Desobeau présente l'association P4 et précise qu'une convention, signée le 6 juin 2005, la lie à la mairie de Bonrepos. Les travaux résultant de cette coopération sont consignés dans un dossier consultable en mairie. En règle générale, l'association P4 demande :

- qu'une association locale soit créée et qu'elle soit affiliée à P4
- qu'aucun élu ne figure dans le conseil d'administration de l'association locale.

Le Conseil Municipal n'a pas accepté ces conditions et souhaite que « les Amis de Riquet » reste une association indépendante.

P4 apporte une compétence et une expertise reconnues dans le conseil et l'assistance à la mise en place de projets de restauration du patrimoine culturel et de conservation des paysages. A ce titre, elle aide la mairie à monter les dossiers complexes de financement auprès des autorités départementales, régionales ou européennes et à suivre le dossier d'achat vis à vis des vendeurs et de la SAFER.

Pour le financement, il est nécessaire de présenter un descriptif du projet de restauration avec un échéancier de réalisation :

P4 a défini un avant projet, non définitif, qui comprend notamment :

- le rattachement du domaine de Riquet à celui du Canal du Midi et donc au patrimoine mondial de l'humanité défini par l'UNESCO
- l'insertion du domaine dans un circuit touristique en liaison avec les autres sites de Riquet : Revel, St Ferréol, Naurouze...
- la restauration du château, des jardins et du parc à l'identique du temps de Riquet
- la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)
- l'organisation éventuelle de manifestations de prestige dans le cadre restauré

3. Les Amis de Riquet

L'association, comme il est écrit dans son objet, laisse évidemment la maîtrise du projet et des décisions au Conseil Municipal.

Elle effectue des actions d'information et de communication (site internet, publications..), elle peut apporter son aide dans la préparation de certains dossier en matière de financements complémentaires d'origine privée et entend être une force de propositions auprès de la Municipalité et apporter des critiques constructives aux différents projets présentés, par les membres de l'association, d'autres personnes ou associations.

4. En conclusion

Les Amis de Riquet vont fonctionner comme une commission extra municipale indépendante en liaison avec la commission municipale nouvellement créée, P4 apportant son expertise à la municipalité et aux commissions.